

DU Enseigner dans un établissement français à l'étranger

PRÉSENTATION

Les établissements français à l'étranger recrutent deux types de personnels :

- des personnels expatriés ou résidents qui sont titulaires de l'Education Nationale ;
- des personnels dits "recrutés locaux" qui sont recrutés directement par un établissement scolaire ou par son comité de gestion et ont signé avec cet employeur un contrat conforme au droit local (distinct d'un contrat de droit public français). Ces personnes ne sont parfois pas titulaires de l'Education nationale.

Dans le cas des recrutés locaux, le besoin de formation est reconnu comme important à la fois pour exercer le métier d'enseignant et également pour assurer l'excellence du système d'enseignement. Il s'agit alors de proposer à ces enseignants non titulaires ou aux personnes désireuses d'enseigner à l'étranger une formation mise en œuvre par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Clermont Auvergne, sous la forme d'un Diplôme universitaire de l'Université Clermont Auvergne.

Afin de répondre à différents projets professionnels, cette formation est structurée en 5 parcours :

- [Professeurs des écoles](#)
- [Enseigner les mathématiques en collège / lycée](#)
- [Enseigner le français en collège / lycée](#)
- [Enseigner l'histoire et la géographie en collège / lycée](#)
- [Enseigner les sciences en collège / lycée](#)

Cliquez sur le parcours de votre choix afin d'obtenir les informations complètes.

Admission

Renseignements et candidature [en cliquant ici](#)

Contact

Raphaël COUDERT

Responsable de la formation et des échanges internationaux

Tél : 04 71 09 90 50

raphael.coudert@uca.fr

Téléchargez les plaquettes de formation

[Professeur des écoles](#)

[Enseigner les mathématiques](#)

[Enseigner le français](#)

[Enseigner l'histoire et la géographie](#)

[Enseigner les sciences](#)

Suivez nous sur facebook

<https://www.facebook.com/DUenseigneretablissementetranger/>